

AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Communauté d'agglomération de marne et gondoire, à l'attention de M. Chartier Michel, Domaine de rentilly - 1 rue de l'étang - bp 29 - bussy saint martin, F - 77607 Marne la vallée cedex, Tél : +33 160354350, Email : accueil@marneetgondoire.fr, Fax : +33 160354363

Adresse(s) internet : <http://marneetgondoire.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté d'agglomération de marne et gondoire, , à l'attention de Mme Michelle Adam, Domaine de rentilly - 1 rue de l'étang - bp 29 bussy saint martin, F - 77607 Marne la vallée, Tél : +33 160354354, Email : michelle.adam@marneetgondoire.fr, Fax : +33 160354363, URL : <http://marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité territoriale
Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Suivi physico chimique, biologique et quantitatif des cours d'eau du territoire de la communauté d'agglomération de marne et gondoire

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Services.

Catégorie de services : 27

Lieu principal de prestation : Territoire de la communauté d'agglomération de marne et gondoire, 77607 Marne la vallée

II.1.3) L'avis implique : un marché public

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Le présent marché prévoit :
Pour les mesures de débits ; (1 débitmètre portable et 2 limnimètres).

- l'exploitation et la maintenance pendant la durée du marché ;

Par ailleurs un pluviomètre automatique est installé sur le toit du moulin Russon dont les fichiers de mesure peuvent être récupérés à distance par GSM.

Les prestations de réalisation des mesures de qualité physico chimiques des cours d'eau comprenant :

- La programmation annuelle du programme de mesures pour la mission « d'été » et la mission « d'automne »

- Les prélèvements,

- Les analyses,

- et les interprétations / préconisations ;

- la rédaction du rapport

L'évaluation de la qualité biologique effectuée sous la forme d'un relevé hydrobiologique sur les peuplements d'invertébrés benthiques grâce à l'Indice Biologique Global Normalisé (IBGN) et de prélèvements de plancton pour les bassins à raison de deux prélèvements par an.

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 38434500

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Division en lots : Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Marchés à bons de commande
montant annuel minimal 20 000 euro(s) H.T.

montant annuel maximal 80 000 euro(s) H.T.

II.2.2) Options : Non

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : 12 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget principal - mandat administratif - délai de paiement 30 jours

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Entreprise seule ou groupement d'entreprises conjointes ou solidaires. Le mandataire du groupement d'entreprise conjoint devra être solidaire de chacun des membres du groupement lors de la remise de son offre et pour l'exécution du marché

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -A - Justifications à produire prévues à l'article 45 du code des marchés publics ; le candidat devra en particulier fournir :

-Justifications à produire quant à la situation juridique

Lettre de candidature (type DC1),

Déclaration du candidat type DC2

le nom et l'adresse du candidat ;

si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;

document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC5 non produit)

un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés -K ou K BIS- (art. D. 8222-5 du Code du travail) ou, le cas échéant, une carte d'identification justifiant l'inscription au répertoire des métiers (art. D. 8222-5 du Code du travail), OU tout document équivalent, OU un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an (art. D. 8222-5 du Code du travail), OU tout document équivalent,

Renseignements relatifs à la nationalité du candidat

Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières

Engagement écrit du ou de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels

Bilans ou extraits de bilans des trois dernières années si le candidat est assujéti à l'obligation d'établir des bilans en vertu de la loi

état annuel DC7 (CERFA n° 11 064 * 01) ou document équivalent, ou certificats fiscaux et sociaux individuels. Le cas échéant, la déclaration que le candidat verse à ses salariés leurs indemnités de congés payés et ne les met pas au chômage pour cause d'intempéries,

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le

destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les prestations de services ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique
Description de l'équipement technique et des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques
III.2.4) Marchés réservés : Non

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière : Non

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Valeur technique : 50

2. Prix : 50

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2012-01-03

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 08/03/2012 à 12 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

VI.3) Autres informations : Marché reconductible 3 fois par période de 12 mois par décision expresse

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du général de Gaulle, 77008 Melun, . Tél : +33 160566630. Fax : +33 160566610

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 20 janvier 2012